



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de La Réunion



# Master MEEF Encadrement Educatif Cadre de l'Éducation Nationale (M1)

2014 - 2015

Semestre 1	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
	4	UE 11	La communication dans des collectifs professionnels : Modes de communication liés aux fonctions de cadres.
	4		La communication dans des collectifs professionnels : modélisations et techniques
	8	UE 12	Epistémologies et méthodologies de la recherche qualitative et quantitative en sciences de l'intervention et de la formation
	6	UE 13	Former « à » et « par » le numérique
	8	UE 14	Evaluer : La culture de l'évaluation du diagnostic à l'évaluation des organisations. Les approches de l'évaluation appliquées au conseil et à la formation d'adultes.
	30		

Semestre 2	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
	6	UE 15	Construction et conduite de projet : Construction du collectif de travail.
	8	UE 16	Construire la liaison « stage-mémoire » pour déterminer un objet d'étude
	6	UE 17	Pilotage partagé : acteurs et fonctions
	6	UE 18	Connaissance et compréhension du système éducatif contemporain à partir de son évolution dans l'espace et dans le temps.
	4	UE 19	Connaissance des réseaux éducatifs et des partenariats
	30		

*Les enseignements : Master MEEF Encadrement Educatif – CEN (M1)*

<b>IDENTIFICATION UE : 11a (12h)</b>			
Intitulé : La communication dans des collectifs professionnels : modélisations et techniques			Code :
Volume horaire : 12h	5 CM	8 TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Bernadette Voisin		courriel : bernadette.voisin@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Michaël Vauthier (UE 11a)	courriel : <michael.vauthier@univ-reunion.fr>	
	Bernadette Voisin (UE 11b)	courriel : <bernadette.voisin@ac-reunion.fr>	
		courriel :	
<b>Objectifs :</b>			
<p>Acquérir un savoir-être et un savoir-faire en situation de communication, en particulier en interactions groupales et / ou inter-individuelles.</p> <p>Il s'agit, entre autres, de pouvoir éviter à travers ses modalités communicationnelles toute forme de dévalorisation de son interlocuteur tout en étant à l'écoute de ses besoins.</p>			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</b>			
<p>Définition de l'entretien. Les différents types d'entretien. L'Analyse Transactionnelle comme outil de communication. Les « jeux relationnels ».</p> <p>Méthodologie : apports d'outils théoriques de communication et mises en situation par jeux de rôles, analyse de situations professionnelles</p>			
<b>Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</b>			
<p>Par le travail sur les outils et les mises en situation, les stagiaires devront pouvoir :</p> <p>Conduire un entretien, pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.</p> <p>Travailler à la coopération avec son interlocuteur et ainsi œuvrer à la construction d'une relation de confiance.</p>			

Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. Prévenir, gérer et dépasser les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation.	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : Devoir sur table. Analyse de cas	2ème session : Devoir sur table. Analyse de cas
<b>Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARDON A., LENHARDT V., PIERRE N. L'analyse transactionnelle, outil de communication et d'évolution. Ed. d'organisations, 2003.</li> <li>- TEBOUL Jacques. L'entretien d'évaluation. Dunod. 2005. 3ème édition.</li> <li>- Site : <a href="http://analysetransactionnelle.fr/">http://analysetransactionnelle.fr/</a></li> </ul>	

<b>IDENTIFICATION UE : 11 b (12h)</b>			
Intitulé : La communication dans des collectifs professionnels : modélisations et techniques. Modes de communication liés aux fonctions de cadres.			Code :
Volume horaire : 12h	5h CM	7h TD	ECTS : 8
Responsable de l'UE : Bernadette Voisin		courriel : bernadette.voisin@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Bernadette Voisin	courriel : bernadette.voisin@ac-reunion.fr	
	Sylvie Coré-Daveau	Courriel : sylvie.core@ac-reunion.fr	
	Médéric Hoarau	courriel : Mederic.Hoarau@ac-reunion.fr	
<b>Objectifs :</b>			
Participer à la construction de la posture professionnelle de cadre : Prendre conscience des postures identitaires et des représentations en jeu lors de la communication au sein des collectifs professionnels, entre personnels de positions hiérarchiques diverses.			
Comment établir une communication bienveillante et un lien de confiance propice à une démarche constructive et collaborative ?			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</b>			
<p>Les fonctions des représentations dans les modes de communication : Posture, identité professionnelle et enjeu de communication.</p> <p>Des techniques de communication propice à une communication bienveillante : On abordera les principes de l'écoute active et de la posture clinique (empathie).</p> <p>Les méthodes et principes pour animer une réflexion collective constructive.</p> <p>Comment communiquer lors des situations de crises : déjouer les mécanismes de peur.</p> <p>Développement du pouvoir agir : les incidences sur les postures.</p> <p>Méthodologie : mise en situation et réflexion entre pairs/ apports théoriques issus de la psychologie sociale.</p> <p>Approche systémique : DPA comme moyen d'appréhender la construction d'une identité professionnelle et de développer le pouvoir agir communautaire par les modes de communication, la participation des membres aux décisions, la valorisation des compétences et le sentiment d'appartenance.</p> <p>Méthodologie : mise en situation et réflexion entre pairs/ apports théoriques issus de la psychologie sociale</p>			

**Compétences acquises :** De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant devra pouvoir :

- Analyser sa pratique professionnelle pour saisir les enjeux de sa posture et de celle de son interlocuteur.
- Animer et conduire une réunion : la posture pour communiquer pour provoquer la collégialité et construire le consensus au sein d'un travail collectif.
- Communiquer clairement / Savoir se faire entendre / Atteindre les objectifs fixés
- Rédiger un courrier administratif.

**Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**

1ère session :

Etudes de cas construites en cours. Analyse des choix et argumentaires.

2ème session :

Etudes de cas construites en cours. Analyse des choix et argumentaires.

**Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum**

MOSCOVICI, S. (dir. ), Psychologie sociale des relations à autrui, Paris, Nathan, 1994.  
 WINKIN, Y , Anthropologie de la communication, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1996.  
 J.C. Abric, Pratiques sociales et représentations , PUF, Paris, 2011.  
 Joufray C. et Portal B., « Les postures professionnelles en question », Actualités sociales hebdomadaires, n°2765, 22 juin 2012,  
 PAUL Maela, L'accompagnement, une posture spécifique, L'Harmattan, juillet 2004

### IDENTIFICATION UE : 12

Intitulé : Epistémologies et méthodologies de la recherche qualitative et quantitative en sciences de l'intervention et de la formation			Code : F51F312
Volume horaire :	10h CM	15h TD	25
Responsable de l'UE : Xavier de Viviès			ECTS : 8
Intervenants :	Stefano Bertone	courriel : <stefano.bertone@univ-reunion.fr>	
	Sébastien Chaliès	courriel : <sebastien.chalies@univ-tlse2.fr>	
	Xavier de Viviès	courriel : <xavier.de-vivies@univ-reunion.fr>	

### Objectifs :

Construire théoriquement et méthodologiquement le cadre du travail d'étude et recherche.  
Connaître les principaux paradigmes scientifiques mobilisés dans les sciences de la formation et leurs méthodologies spécifiques.

### CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Eléments d'épistémologie : seront rappelées les différentes modalités de construction de connaissances à propos des phénomènes d'intervention, éducation et formation.  
En matière de méthodologie seront abordées les approches qualitative en sciences humaines et sociales : clinique et étude de cas : approches diachroniques et collaboratives ancrées sur l'intervention et des visées transformatives et épistémiques dans le cadre d'une « communauté scientifique élargie ».  
- Les principales distinctions entre démarches méthodologiques, méthodes et outils seront opérées : (méthodes directes : observation participante, observation « armée », analyse pragmatique interlocutoire. Méthodes indirectes : entretiens non » directs, autoconfrontations simple et croisée, instruction au sosie retour des données au collectif.

### Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Positionner sa propre démarche d'étude et recherche parmi les principaux paradigmes scientifiques mobilisés dans les sciences de la formation  
Construire un protocole de recherche maîtrisé permettant de décliner des décisions de méthode à partir d'un cadre conceptuel et d'hypothèses théoriques clairement identifiées et délimitées.

### Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : CC écrit	2ème session : CC écrit
----------------------------	----------------------------

### Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bertone, S. & Chaliès, S. (soumis). Construire un programme de recherche technologique sur la formation des enseignants : choix épistémologiques et théoriques. Education et Didactique.  
Clot, Y. (1999). La Fonction psychologique du travail. Paris : PUF.  
Clot, Y. (2008). La recherche fondamentale de terrain : une troisième voie. Education Permanente, 177, 67-78.  
Durand, M. (2008). Un programme de recherche technologique en formation des adultes. Une approche enactive de l'activité humaine et l'accompagnement de son apprentissage/développement. Education et Didactique, 2(2), 1-25.  
Lakatos, I. (1994). Histoire et méthodologie des sciences. Paris: PUF.

IDENTIFICATION UE : 13			
Intitulé : Former « à » et « par » le numérique. Former et piloter par le numérique			Code :
Volume horaire : 25h	7h CM	18h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Jean Simon		courriel : <jean.simon@univ-reunion.fr>	
Intervenants :	Jean Simon	courriel : <jean.simon@univ-reunion.fr>	
	Karine Darlay	Karine. Darlay@ac-reunion.fr	

Objectifs :
Le futur cadre devra être capable de former par le numérique (et d'évaluer une formation) et de piloter par le numérique
CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
Après une brève formation à la société de l'information, les stagiaires seront formés à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former par le numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le numérique éducatif: apprendre les TIC et apprendre avec les TIC,</li> <li>- objectif disciplinaire, objectif TIC, plus-value pédagogique,</li> <li>- les observables lors d'une évaluation d'une séance de formation par le numérique</li> <li>- première approche de la formation à distance et en réseau et notamment du travail collaboratif.</li> </ul> </li> <li>• Piloter par le numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- appropriation des outils de bureautique nécessaires à un cadre</li> <li>- les outils numériques du chef d'établissement (Logiciels d'emploi du temps et de gestion des notes et vie scolaire, environnement du personnel de direction dans Métice avec les applications en liaison avec le rectorat )</li> <li>- Leur implication dans le pilotage de l'établissement, (statistiques diagnostic)</li> </ul> </li> </ul>

Les stagiaires devront assurer une (auto)formation à distance qui s'appuiera sur l'ePortfolio Mahara d'un volume d'une vingtaine d'heures. Cette formation permettra de valider les compétences du czize (Certificat Informatique et Internet niveau 2 Enseignement). Cette UE sera suivie en M2 d'une UE qui aura pour objectif l'utilisation d'outils innovants dans la gestion de projet (communication, connaissance des techniques de formation innovantes, mise en pratique)	
Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- A. 1. Maîtrise de l'environnement numérique professionnel</li> <li>- A. 2. Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie</li> <li>- A. 3. Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif</li> <li>- B. 1. Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif</li> <li>- B. 2. Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage</li> <li>- B. 3. Mise en œuvre pédagogique</li> <li>- B. 4. Mise en œuvre de démarches d'évaluation</li> </ul>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session : CC écrit	2ème session : CC écrit
Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum	
« Le numérique: Une chance pour l'école », de Joël Boissière, Simon Fau , Francesco Pedró, Edition Armand Colin,	
Sitographie ! Le référentiel Czize : <a href="http://www.czi.education.fr/spip.php?article87">http://www.czi.education.fr/spip.php?article87</a> Les dossiers thématiques d'Eduscol : <a href="http://eduscol.education.fr/numerique/dossier">http://eduscol.education.fr/numerique/dossier</a>	

IDENTIFICATION UE : 14			
Intitulé : Les approches de l'évaluation appliquées au conseil et à la formation d'adultes. Pilotage par l'évaluation. Du diagnostic à l'évaluation des organisations.			Code :
Volume horaire : 25h	8hCM	17h TD	ECTS : 8
Responsable de l'UE : Bernadette Voisin		courriel : <bernadette.voisin@ac-reunion.fr>	
Intervenants :	Stéfano Bertone	Courriel : <stefano.bertone@univ-reunion.fr>	
	Bernadette Voisin	courriel : <bernadette.voisin@ac-reunion.fr>	
	Olivier Collin Dufresne	Courriel : <Olivier-Guy-Geo.Collin-Dufresne@ac-reunion.fr>	
	Philippe Janvier	courriel : <philippe.janvier@ac-reunion.fr>	

Objectifs :
Comprendre la culture de l'évaluation dans le système éducatif, analyser et exploiter des données chiffrées pour comprendre les enjeux des politiques de formation dans un contexte (académie, circonscription établissement). Maîtriser les instruments de l'évaluation des organisations (examens, dispositifs) et leur application aux domaines des organisations institutionnelles de l'éducation nationale.
Maîtriser les cadres conceptuels de l'évaluation et de l'analyse de pratiques de formation. Maîtriser et concevoir des instruments d'évaluation de l'activité des formateurs et des formés au sein de dispositifs concrets de formation d'adultes.
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE :</b> <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
Le cours prend appui sur l'analyse des pratiques professionnelles et au postulat que cette analyse renvoie à la nécessité pour le praticien de prendre du recul par rapport à son activité. Le praticien réflexif doit pouvoir convoquer les outils théoriques et méthodologiques lui permettant de construire cette mise à distance et l'analyse de sa pratique. Pour ce faire plusieurs types d'analyse de pratiques professionnelles seront présentés ainsi que divers référents théoriques à l'analyse du travail. Dans le tronc commun du parcours encadrement éducatif, cet enseignement s'appuiera sur les domaines professionnels couverts par les missions des formateurs et les missions des cadres: pilotage de dispositif dans une académie, une circonscription, un établissement scolaire.

Il s'agira aussi de permettre aux étudiants de comprendre la culture de l'évaluation (docimologie) et ses effets pour assurer le pilotage d'une organisation et réguler des plans d'actions (plan académique de travail, plan de développement d'un secteur, examens, contrat d'objectif ...).	
On abordera ainsi les conséquences du principe de la LOLF et de l'évaluation PISA pour un pilotage par les résultats au sein de la réflexion actuelle du système éducatif français et les valeurs en jeu.	
<b>Compétences acquises :</b> <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer l'activité de formation</li> <li>- Concevoir des instruments alimentant la réflexivité des acteurs en situation d'analyse de pratiques</li> <li>- Identifier des indices au sein d'une organisation pour décider d'un plan d'action : poser les bases d'une évaluation diagnostique.</li> <li>- Identifier les paramètres qui rendent compte de l'efficacité d'un plan stratégique de travail.</li> <li>- Analyser et détecter l'intérêt et les limites de différents modes d'évaluation (notation, évaluation des compétences, évaluation sans note, évaluation formative et formatrice)</li> </ul>	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : CC écrit	2ème session : CC écrit
<b>Ressources documentaires :</b> <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
Bertone, S., Chaliès, S., & Clot, Y. (2009). Contribution d'une théorie de l'action à la conceptualisation et à l'évaluation des pratiques réflexives dans les dispositifs de formation initiale des enseignants. <i>Le Travail Humain</i> , 72(2), 104-125.	
Méard, J.A., Bruno, F. (2004). <i>L'analyse de pratiques au quotidien</i> . Nice : Scéren-CRDP.	
Xavier Albanel (2009). <i>Le travail d'évaluation. L'inspection dans l'enseignement secondaire</i> . Toulouse : Octarès	



<b>IDENTIFICATION UE : 15</b>			
Intitulé : Construction et conduite de projet : Construction du collectif de travail.			Code :
Volume horaire : 15h	10h CM	5h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Nathalie Wallian		courriel :	
Intervenants :	Nathalie Wallian	courriel :	
	Cadres de l'EN	courriel :	
<b>Objectifs :</b>			
Savoir piloter un projet à travers la dynamique d'un collectif de travail. Maîtriser la conduite et l'organisation d'un projet. Impulser le changement.			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</b>			
<p>En partant de la notion de projet dans un collectif de travail, il s'agira d'en préciser les champs d'action allant du coopératif au collaboratif en construisant un cadre de valeurs consensuel intégré au cadre institutionnel. La partie théorique rendra compte de la démarche qui oscille entre approche globale et approche analytique dans un système complexe. Comprendre, partager les objectifs et les enjeux d'un projet. Mesurer la performance et utiliser des tableaux de bords pour faciliter les prises de décisions.</p> <p>L'enseignement s'appuiera sur des études de cas. Il s'agira de s'appropriier les nouvelles organisations d'équipes projet et les différents types de managements permettant de construire un collectif de travail au service d'un objectif.</p> <p>Nous aborderons le concept de pédagogie par projet dans une démarche socio-constructiviste au profit d'un pilotage pédagogique.</p>			
<b>Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser la notion de projet individuel et projet collectif et le concept de pédagogie du projet.</li> <li>- Maîtriser les contours des projets institutionnels pour les inscrire dans une action de pilotage.</li> <li>- Etablir des liens entre les éléments constitutifs d'un projet et les méthodes (lesquelles ?) pour le conduire</li> <li>- Savoir analyser les processus mis en œuvre</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les rôles des différents acteurs d'un projet et déléguer</li> <li>- Savoir déterminer les causes de difficultés et les conditions de la réussite</li> </ul>	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : CC Ecrit	2ème session : Devoir : étude de cas
<b>Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum</b>	
Pédagogie du projet issue des travaux de Dewey et de Perrenoud. Management de projet, introduction et fondamentaux, Thierry Gidel et William Zonghero, Hermes science publications, 246p Yves Clot (1999) La fonction psychologique du travail, PUF.	

<b>IDENTIFICATION UE : 16</b>			
Intitulé : Construire la liaison « stage-mémoire » pour déterminer un objet d'étude			Code :
Volume horaire : 2h	oh CM	2h TD	ECTS : 8
Responsable de l'UE : Nathalie Wallian		courriel :	
Intervenants :	Encadrants de notes de progression		Courriel :
			courriel :
			courriel :
<b>Objectifs :</b>			
Faire de l'expérience professionnelle le point d'ancrage du travail d'étude et recherche			
Construire un questionnement des pratiques ordinaires permettant de le problématiser			
Conceptualiser les principales questions professionnelles pour formuler des questions de recherche			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE :</b> <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>			
Dans le cadre de la recherche à mener, le nécessaire rapport aux terrains professionnels s'effectuera lors du stage. Celui-ci pourra s'effectuer au sein de la structure dans laquelle l'étudiant travaille. Ceci réclamera que soient clairement repérés des moments de recueil de données permettant de documenter les hypothèses de travail en lien avec la problématisation du mémoire. La visée de recherche étant de transformer les milieux et terrains investis, la ou les questions de départ du travail pourront reprendre certaines des questions vives dans le domaine professionnel d'exercice.			

<b>Compétences acquises :</b> <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématiser les situations professionnelles vécues faisant l'objet de l'étude</li> <li>- Mobiliser des concepts et cadres théoriques adaptés à l'investigation d'un objet d'étude professionnel</li> <li>- Formuler des questions de recherche permettant d'orienter une méthodologie et une méthode de recueil et traitement des données</li> </ul>	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : Note de progression	2ème session : Note de Progression
<b>Ressources documentaires :</b> <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
En fonction des orientations choisies par chaque stagiaire et négociées avec son encadrant.	

<b>IDENTIFICATION UE : 17</b>			
Intitulé : Pilotage partagé : acteurs et fonctions			Code :
Volume horaire : 25h	8h CM	17h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Philippe Clauzard		courriel : philippe.clauzard@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Philippe Clauzard	Courriel : philippe.clauzard@univ-reunion.fr	
	Cadres de l'EN	courriel :	
		courriel :	
<b>Objectifs :</b>			
Donner des éléments théoriques et d'analyse pour favoriser le changement de posture et la « mue » professionnelle des cadres. Connaître les contours des différentes missions des cadres et celles des acteurs de l'école afin d'identifier les marges d'autonomie et les collaborations souhaitables pour mettre en œuvre un pilotage partagé efficace.			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE :</b> <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>			
<p>Il s'agit d'apporter une réflexion auprès des futurs cadres pour mener leurs missions et garantir l'efficacité et la conformité des enseignements et des pratiques. On s'appuiera sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la définition des champs d'intervention des acteurs du système au sein d'un pilotage partagé PERDIR / Inspecteurs, et des compétences des personnels d'enseignement et d'éducation sous leur responsabilité directe.</li> <li>- La transmission des valeurs de l'École républicaine.</li> </ul> <p>Le pilotage pédagogique implique la gestion des ressources : Connaître les référentiels de compétences des personnels d'enseignement et d'éducation. Exercer une autorité hiérarchique bienveillante auprès des personnels. Cet enseignement s'effectue majoritairement à partir d'analyses de pratiques professionnelles : études de cas de pilotage, témoignages, échanges de pratiques qui représentent les points d'ancrage de la réflexion sur les problématiques du pilotage partagé (avec qui, avec quels outils, pour faire quoi et comment). Seront abordés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de situations complexes, prise des décisions, définition des priorités au regard d'une politique nationale et académique.</li> <li>- L'impulsion de la réflexion didactique et pédagogique à différents niveaux : des disciplines, de l'établissement, de la circonscription, de l'académie.</li> <li>- Le numérique au service du pilotage: utiliser des outils comme un des moyens du pilotage. En comprendre les effets et les limites.</li> <li>- La place de l'innovation et de l'expérimentation dans le cadre du pilotage partagé.</li> </ul>			

<b>Compétences acquises :</b> <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
Saisir les enjeux d'une école démocratique et républicaine et intégrer les orientations ministérielles au sein des situations de pilotage. Maîtriser l'esprit des grandes réformes actuelles et ce qu'elles impliquent. Utiliser des outils de pilotage avec discernement. Connaître les missions des cadres et savoir comment, quand et avec qui partager le pilotage pédagogique.	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : Devoir Ecrit	2ème session : Devoir : étude de cas.
<b>Ressources documentaires :</b> <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
Gouverner la réussite scolaire, une arithmétique politique des inégalités, Romuald Normand, ENS Lyon, 2011	

<b>IDENTIFICATION UE : 18</b>			
Intitulé : Connaissance et compréhension du système éducatif contemporain à partir de son évolution dans l'espace et dans le temps.			Code :
Volume horaire : 24h	15h CM	9h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Jean Michel Delaplace		courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Jean Michel Delaplace	Courriel :	
	Cadres de l'EN	courriel :	
<b>Objectifs :</b>			
Saisir les enjeux et les valeurs du système éducatif français par une appréhension historique et sociale des problématiques de l'École et la comparaison avec des systèmes étrangers. Se positionner comme cadre fonctionnaire de l'état de l'École républicaine française.			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE :</b> <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>			
Aborder les fondements du système éducatif français, appréhender d'autres formes de systèmes éducatifs à l'étranger (Europe et pays anglophones), doit contribuer à situer le rôle des acteurs dans un contexte social plus large en situant le rapport aux valeurs de l'École de la République. Seront abordées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'histoire de l'évolution des orientations et réformes de l'école au cours du XXème et du XXIème siècle.</li> <li>- L'inscription du projet de refondation de l'école actuelle dans une continuité culturelle, sociale, juridique et historique.</li> <li>- Les examens et concours au cours de l'histoire et la culture de l'évaluation dans notre système.</li> <li>- L'évolution des pratiques pédagogiques</li> </ul> L'histoire se lit au travers de la formation et du statut des personnels, leurs évolutions au fil de l'histoire en lien avec l'évolution des pratiques de pilotage et des pratiques pédagogiques. Il s'agit d'apporter des éclairages pour que les cadres ou futurs cadres puissent relier cette transformation des métiers à la nature des rapports avec les personnels et des usagers - parents et élèves – au bénéfice d'un pilotage partagé. Seront abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des fonctions et des postures professionnelles des cadres comme indice d'évolution du système.</li> <li>- Le cadre juridique général, le droit de l'éducation, les procédures et les aspects administratifs, juridiques et financiers comme éléments de compréhension qui éclairent la cohérence du système.</li> </ul>			

<b>Compétences acquises :</b> <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
Se positionner en tant que cadre Expliquer les enjeux actuels de la formation en référence à l'histoire Connaître les grandes réformes et leurs incidences sur le rôle des cadres. Maîtriser le cadre administratif et juridique de l'école.	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : CC écrit	2ème session : CC écrit
<b>Ressources documentaires :</b> <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
Collection livre bleu (2010) Les personnels de direction, CRDP du Centre. Alain Prost (1968) L'enseignement en France (1800-1967), Colin. André Chervel (1998) La culture scolaire. Une approche historique, Paris, Belin, 1998	

<b>IDENTIFICATION UE : 19</b>			
Intitulé : Connaissance des réseaux éducatifs et des partenariats			Code :
Volume horaire : 15h	9h CM	6h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Azzedine Si Moussa		courriel : azzedine.simoussa@univ-reunion.fr	
Intervenants :			Courriel :
	Cadres de l'EN		courriel :
			courriel :
<b>Objectifs :</b>			
<p>Identifier le concept de territorialité en interaction avec la question des réseaux éducatifs au sein d'un contexte social spécifique et comprendre le tissu partenarial avec lequel l'école collabore. Au-delà du territoire de proximité, connaître les réseaux de l'école française au plan national et à l'étranger.</p>			
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</b>			
<p>Comprendre les effets de la loi de décentralisation pour piloter une organisation académique, de circonscription ou d'établissement. Aborder la notion d'autonomie des établissements dans le 2nd degré. Comprendre comment repérer et mobiliser les acteurs locaux, nationaux et internationaux, et savoir nouer des liens constructifs en rapport avec les politiques éducatives. Analyser les interactions et la cartographie des partenariats du micro au méso local. Identifier les acteurs politiques, associatifs, économique, éducatif, de santé, extérieurs à l'école et leurs rôles. Repérer l'action des différents partenaires de l'école : collectivités territoriales, collectivités locales, entreprises, associations, syndicats, autorités institutionnelles, partenaires nationaux et internationaux, leur place, leur rôle et leurs missions. Appréhender les formes de coopération avec les partenaires : connaissance des procédures, connaissance des champs d'action.</p>			
<b>Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</b>			
<p>Connaître les réseaux des partenaires de l'école Savoir activer les compétences du réseau dans le cadre du pilotage des organisations.</p>			

Maîtriser les procédures administratives et les enjeux politiques.	
<b>Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences</b>	
1ère session : CC écrit et oral	2ème session : Devoir écrit
<b>Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum</b>	
<p>Collection livre bleu (2010) Les personnels de direction, CRDP du Centre. Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales</p>	